

Ecole fréquentée: _____

No. du téléphone : _____

Votre enfant est-il / elle déjà été renvoyé d'une école? oui non

Si oui, pourquoi? _____

Votre enfant a -t-il des difficultés scolaires (dyslexie, troubles de langage...)? oui non

Si oui lesquelles? _____

Votre enfant a -t-il des problèmes de comportement (hyperactivité, pb de socialisation, psychopathologie...)? oui non

Si oui lesquelles? _____

Merci de nous fournir un dossier médical en cas si vous avez répondu "oui".

Tuteur légal

Nom : _____ **Prénom :** _____

Adresse : _____ (si différente de celle de l'élève)

Profession _____

Téléphone domicile : _____ **Téléphone portable :** _____

Téléphone travail : _____ **Lieu de travail :** _____

Adresse mail : _____

Y aurait-il des circonstances spécifiques (académiques, sociales ou familiales) dont la direction devrait être avisée ?
Si oui, prière de les expliquer.

PERSONNES À APPELER EN CAS D'URGENCE

NOM-PRENOM : _____

Lien avec l'enfant : _____

Adresse : _____

Téléphone domicile :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Téléphone portable :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Téléphone travail :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

TRANSPORT

Privé Scolaire Piéton

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LE CANDIDAT

ACTIVITÉS : Citez vos activités parascolaires, communautaires et loisirs : clubs sportifs, scouts, bénévoles, musique, etc.

Votre enfant est-il un sportif de haut-niveau: OUI NON

Si oui dans quel sport: _____

Comment avez-vous connu SAS? _____

Pourquoi souhaitez-vous inscrire votre enfant à SAS? _____

AUTORISATION PARENTALE CONCERNANT LE DROIT À L'IMAGE

(pour les élèves mineurs- Les élèves majeurs peuvent apposer leur signature)

Dans le cadre des activités scolaires et extra-scolaires, des sorties, des voyages, des événements... des photographies et/ou des vidéos de votre enfant sont susceptibles d'être prises et d'être utilisées à des buts pédagogiques et de diffusion pour promouvoir SAS.

Conformément à la loi, le libre accès aux données qui vous concernent est garanti. Vous pouvez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de ces données si vous le jugez utile.

J'autorise SAS à utiliser et diffuser ces images

Je n'autorise pas SAS à utiliser et diffuser ces images

Nous certifions par la présente que les informations fournies sont correctes.

Nous nous engageons à signaler à l'établissement toute modification ultérieure.

Nous nous engageons à respecter le règlement intérieur et le règlement financier de l'école.

Date : _____

Jour Mois Année

Signature du parent/tuteur

Pièces justificatives lors de l'inscription, à joindre obligatoirement avec le dossier pour les élèves BP1, BT1, BT2, BT3, TS1:

- 6 photos passeport signés par le maire de la région
- Licenciement de l'individu (original)
- Licenciement familial (copie conforme)
- Carte du groupe sanguin
- Certificat médical d'aptitude à la pratique sportive
- Dossier médical d'un spécialiste en cas de difficultés scolaires
- Bulletin de la dernière année scolaire
- Copie conforme du Brevet
- Attestation de l'école, originale et certifiée

Frais d'inscription: 375.000 L.L. / année



SAS- REGLEMENT INTERIEUR - INFRACTIONS ET SANCTIONS

mise à jour juin 2020

conduite	catégorie	niveau	code	Description	Sanction			
					1ère	2ème	3ème	4ème
ART 1 Code D'Hygiène	C	1	i	Cheveux inappropriés (sales ou non attachés)	A.O	A.O	R.P	R.R
	C	1	ii	Maquillage excessif lors des séances pratiques	A.O	A.O	R.P	R.R
	C	1	iii	Propreté (corps et vêtements)	A.O	A.O	R.P	R.R
ART 2 Code Vestimentaire	B	1	i	Chaussures sportives inadéquates	A.O	A.O	R.R	A.E
	B	2	i	Équipement spécifique inapproprié (brassière de sport, maillot de bain, etc.)	A.O	R.P	R.R	A.E
	B	2	ii	Pas de tenue SAS (haut et / ou bas)	A.O	R.R	R.R	A.E
	B	2	iii	Port de bijoux lors de séances pratiques	A.O	A.O	R.P	A.E
B	3	i	Affichage de symboles religieux ou politiques	A.O	R.R	R.P	A.E	
ART 3 Code Verbal	B	1	ii	Nuisances sonores (parler, rire, musique ou autre)	A.O	A.O	R.R	A.E
	B	2	iv	Parler sans permission en classe	A.O	A.O	R.R	R.R
	A	1	i	Blagues inappropriées (indécentes, politiques, religieuses, etc.)	A.O	R.R	A.E	A.E
	A	2	ii	Abus verbal: se moquer, traiter avec mépris, ridiculiser, manquer de respect... etc.	R.R	A.E	A.E	A.E
	A	2	ii	Débat sur des sujets politiques / religieux	A.O	R.R	R.P	A.E
	A	3	i	Menaces et agressions	A.O	A.E	A.E	Ex
	A	3	ii	Faux témoignage	A.E	A.E	A.E	A.E
A	3	iii	Abus verbal face à un professeur ou/et un personnel de SAS	A.E	A.E / E.T		E.T	
ART 4 Code comportemental	B	3	ii	Chewing-gum / Manger en classe	A.O	R.R	R.R	A.E
	B	3	iii	Manque d'intérêt / d'attention pendant les sessions	A.O	A.O	R.P	A.E
	B	3	iv	Déambulation non autorisée dans les locaux ou installations	A.O	R.R	E.T	A.E
	B	3	v	Oubli du matériel scolaire demandé (livres, papiers, stylos, etc.)	A.O	R.R	E.T	A.E
	A	1	ii	Jet d'ordures en dehors des poubelles	A.O	R.R	A.E	A.E
	A	1	iii	Cracher sur le sol	A.O	R.R	A.E	A.E
	A	2	iii	Langage corporel irrespectueux (mauvais geste, impolitesse, regard agressif, etc.)	R.R	A.E	A.E	A.E
	A	2	iv	Abus / maltraitance envers les animaux	R.R	A.E	A.E	A.E
	A	3	iv	Actes indécents	R.R	A.E	A.E	A.E
	A	3	v	Combat et / ou abus physique	A.E	A.E	A.E	E.D.
	A	3	vi	Possession d'alcool ou de tabac	C.O	W.W.	W.W.	W.W.
	A	3	vii	Consommations d'alcool ou cigarettes	A.E	A.E		E.D.
	A	3	viii	Harcèlement	R.R	A.E		E.D.
	A	3	ix	Cyber harcèlement	A.E			E.D.
	A	3	x	Menace ou abus physique envers les enseignants et/ou les membres du personnel	W.W. // T.E.			E.T.
	A	4	i	Blessures graves sur autrui				Appel Des Autorités
A	4	ii	Consommation ou vente de drogues				Appel Des Autorités	
A	4	iii	Vol				Appel Des Autorités	
A	4	iv	Viol / actes sexuels forcés				Appel Des Autorités	

conduite	catégorie	niveau	code	Description	Sanction			
					1ère	2ème	3ème	4ème
ART 5 infrastructure et équipement	B	3	vi	Utilisation inappropriée des toilettes	A.O	R.P	A.E	A.E
	B	3	vii	Destruction involontaire / Perte de biens d'autrui ou de l'école	S.C	A.E	A.E	A.E
	B	3	viii	Utilisation irresponsable de l'équipement (entraînant des pertes ou des dommages)	S.C	A.E	A.E	A.E
	A	2	v	Emprunt de matériel, d'équipement et d'autres objets à l'école sans autorisation	S.C	A.E	A.E	A.E
A	3	xi	Destruction / dégradation intentionnelle des biens d'autrui / de l'école	A.E	A.E	A.E	E.D.	
ART 6 SÉCURITÉ - Possession et usage d'outils	B	3	ix	Utilisation d'appareils électroniques (téléphone portable, tablette etc.) en classe sans autorisation	C.O	C.O	R.P	A.E
	B	3	x	Possession et /ou utilisation d'appareils électroniques (téléphone portable, tablette etc.) à l'examen sans autorisation	A.E	A.E	A.E	E.D.
	A	3	viii	Poster / partager des images, des vidéos et / ou tout contenu multimédia montrant des enseignants, des étudiants et / ou tout contenu scolaire en ligne sans autorisation préalable.	A.E	A.E	A.E	E.D.
	A	3	xii	Échanger/distribuer tout type d'articles/flyers à l'école sans autorisation préalable	A.E	A.E	A.E	E.D.
	A	4	v	Possession de tout type d'armes				Appel Des Autorités
A	4	vi	Utilisation d'outils dangereux comme armes, couteau				Appel Des Autorités	
ART 7 Code de présence	B	3	xi	Retards répétitifs en classe (sans raison valable)	A.O	R.R	R.P	A.E
	B	3	xii	Absence prolongée (sans raison valable)	R.R	R.P	A.E	A.E
	B	3	xiii	Pas de pratique en cours sans dispense médicale	R.R	R.P	A.E	A.E
	B	3	xiv	Retard à un examen 15 minutes et plus (sans raison valable)	N.Z	R.P	A.E	A.E
	A	1	iv	Sortie des cours anticipé (sans raison valable)	R.R	A.E	A.E	A.E
	A	1	v	Absence à un cours dans la journée d'école (sans raison valable)	R.R	A.E	A.E	A.E
	A	1	vi	Absence à un examen (sans raison valable)	N.Z	R.P	A.E	A.E
A	3	x	Départ définitif de l'école avant la fin des cours	A.E	A.E	A.E	E.D.	

Légende des sanctions

Code	Sanction	Explication
A.O	Avertissement Oral	Rappel éducatif - Discussion avec un adulte
R.P	Réunion Parent	Réunion entre l'Administration et les parents-tuteurs
S.C.	Compensation Substantielle	Compensation financière ou excuses écrites / publiques
C.O	Confiscation d'objets	Article confisqué pendant une période allant de 1 jour à définitivement
R.R	Retenue-Responsabilité	Travail supplémentaire obligatoire (corrige) à la maison ou à l'école pendant un temps libre, ou service communautaire, formation
N.Z	Note Zéro	Note de zéro à l'examen ou contrôle
A.E	Avertissement écrit	Avertissement écrit à signer- Max 3 avant exclusion.
E.T.	Exclusion Temporaire	Exclusion Temporaire
E.D.	Exclusion Définitive	Exclusion définitive de l'école

PRÉCISIONS concernant l'AVERTISSEMENT ÉCRIT

En fonction de chaque cas, un AVERTISSEMENT ÉCRIT peut inclure une ou plusieurs des sanctions suivantes:
Une excuse écrite formelle faite par l'étudiant
Retenue de l'élève
Exclusion temporaire
Compensation pour la valeur des objets détruits ou perdus
Zéro à l'examen concerné
Confiscation des appareils électroniques
Tests médicaux tabac, alcool ou de drogue
Expulsion Définitive
Déclaration et prise en charge par les autorités judiciaires

Date:

Signatures parents:

Signature élève:



RÈGLEMENT FINANCIER

1- PREAMBULE

Sports Academy school, première école technique en sport au Liban, L'académie comprend actuellement 2 campus : L'un situé au collège des Pères Antonines, à Baabda et l'autre au E-club Facility, à Zouq Mikhael. Les études se font à partir de la BP jusqu'au TS avec l'obtention d'un Bac Technique libanais orientation sportive et reconnu par le Ministère de l'éducation Libanais. La mission principale de l'académie est de former les élèves à un niveau national, grâce à une formation de haute qualité et des programmes de développement pour les élèves dans le domaine du sport et de l'éducation physique.

L'inscription d'un élève à SAS implique la pleine adhésion aux principes et règles de fonctionnement administratifs et financiers.

2- FRAIS DE SCOLARITÉ

L'inscription ou la réinscription d'un élève à SAS suppose **l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.**

1- Le dossier doit être complet

2- Les frais d'inscriptions sont payés lors de l'inscription

- Les frais des fournitures et uniformes sont payés en Septembre.
- Les frais de scolarité sont exigibles en 3 versements (sous réserve de modifications).
- Les frais de transport varient selon le lieu de résidence et doivent être payés dans les temps.

3- FRAIS OBLIGATOIRES

- Les frais de scolarité.
- Les frais des examens officiels.
- Les frais de la cérémonie des remises des diplômes.
- Les frais des cours de rattrapage.

4- FRAIS FACULTATIFS

- Les sorties
- Les voyages

5- LES ÉCHÉANCES DE PAIEMENT

Exceptionnellement, sur demande expresse formulée en début d'année scolaire et après accord de l'agent comptable, les frais de l'année pourront faire l'objet d'une mensualisation sous conditions:

- Une demande écrite spécifique doit être faite au début de l'année scolaire
- Un accord officiel du comptable doit être obtenu
- Les paiements mensuels ne peuvent jamais dépasser 8 mois
- Les paiements mensuels doivent être effectués à temps sous forme de virements bancaires à la **Bank of Beirut** ou sous forme de chèque en espèces à l'ordre de Sports Academy School
- L'absence de paiement en cash ou de transfert à la date de l'échéance entraîne automatiquement le règlement de tous les paiements restants (y compris les pénalités), sans possibilité de renégocier un nouvel accord
- Le dernier paiement doit être effectué avant le 30 mai de l'année scolaire en cours.
- Un accord écrit détaillant l'échéancier des paiements, avec les dates d'échéance des paiements et les pénalités, doit être signé par la famille qui le demande avec approbation de l'école.

***Sports Academy School se réserve le droit de prendre toutes les mesures juridiques nécessaires pour récupérer ses avoirs financiers non payés

***Dans tous les cas, la moitié des frais de scolarité devra être payée avant le premier examen en janvier 2021 (fin du semestre 1), sous peine de voir l'élève privé d'examen. .

6- LES IMPAYÉS

- Une pénalité de 50\$ par semaine est applicable sur les frais de scolarité non payés.
- L'école se réserve le droit de ne pas ré-inscrire un élève qui auraient eu des impayés l'année précédente.

7- EXAMENS

- Pour passer les examens, l'élève doit être à jour dans ses paiements.

8- RÉUSSITE de l'année scolaire

- L'équipe pédagogique et administrative fixe et évalue les critères de passage dans la classe supérieure. Cette évaluation porte sur les résultats académiques et le comportement
- Cette réussite reste soumise au paiement complet de la scolarité avant le 30 mai de l'année scolaire en cours

9- Demande de documents administratifs et scolaires:

Les parents de l'élève mineur et l'élève majeur sont en droit de demander une copie des bulletins ou une attestation. Ces demandes peuvent être présentées par l'élève lui-même mais doivent être signées du responsable légal. Elles doivent être adressées par écrit à l'assistante de Direction en indiquant clairement les documents souhaités.

Des frais s'appliquent à chaque document demandé.

J'accepte ce règlement financier et m'engage à m'y conformer et le respecter totalement.

Date:

Nom:

Signature: